



REVUE DE PRESSE

Mercredi 29 août 2018



L'image



Capture d'écran Twitter

Y'a plus de saisons! Si quelques flocons sont tombés en Savoie et Haute-Savoie le week-end dernier, c'est un beau manteau blanc qui a recouvert les Alpes italiennes et autrichiennes, rapportait *L'Alsace* hier. Les premiers flocons sont tombés en dessous de 1.000 mètres d'altitude et la neige a atteint par endroits 30 centimètres de hauteur. Surpris, certains automobilistes se sont retrouvés bloqués sur les routes de montagne. Une vidéo de ces chutes de neige estivales est en ligne sur www.charentelibre.fr

Un manteau blanc pour l'Italie en août

Le sondage

Utilisez-vous encore le "vieux" téléphone fixe sans internet à la maison ?



La réponse des internautes de CL

Oui

68%

Non

32%

2.213 votants sur charentelibre.fr

Dès le 15 novembre prochain, l'opérateur Orange va stopper la commercialisation des abonnements pour le téléphone fixe traditionnel avec prise murale. Les futurs utilisateurs devront passer par une box internet. Pour ceux qui disposent d'une offre de téléphone fixe actuelle, il n'y aura aucun changement. C'est seulement à partir de 2023 que l'opérateur commencera à couper progressivement le "réseau téléphonique commuté" (RTC).

L'infographie

Marée montante des "violences gratuites" en France

Nombre de faits constatés au premier semestre 2018

VIOLENCES À DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ

94 par jour

COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

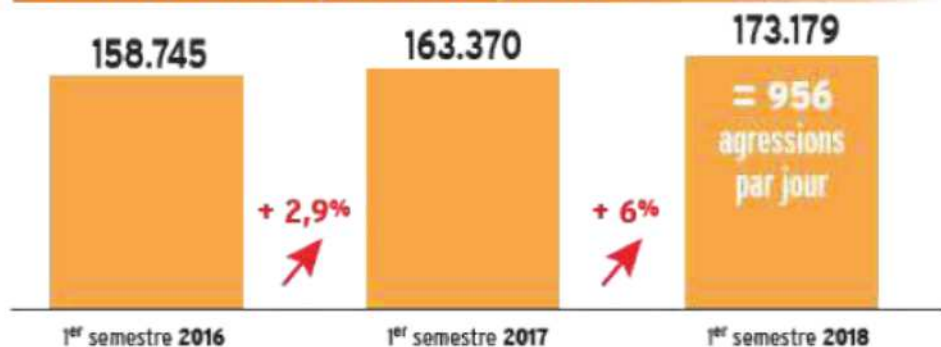
688 par jour

RÈGLEMENTS DE COMPTES, HOMICIDES ET TENTATIVES

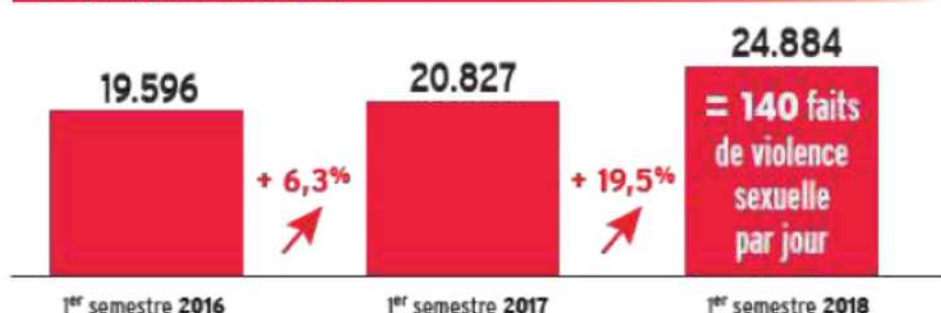
281 par mois

Source : Le Figaro

Violences non crapuleuses "gratuites"



Violences sexuelles



INFOGRAPHIE CL

Incendie matinal au club de pétanque



Parti du barbecue, le feu a pris dans la charpente.

Photo J. P.

Les dégâts sont finalement mineurs. Parti du barbecue, le feu n'a embrasé que l'appendice du club de pétanque, au stade Jean-Martinaud, hier matin à Cognac. L'intérieur du bâtiment n'a pas été touché.

Les pompiers ont été appelés à 7h50 par la police pour éteindre cet incendie, vraisemblablement causé par une soirée un peu arrosée. En témoignent les rubans accrochés aux arbres hier matin. «L'endroit est isolé, il sert réguliè-

rement de squat», indique Francis Bardaux, en charge de la gestion du parc François-I^{er}, qui pointe du doigt la multitude de tags sur les murs. «Et pourtant, ça a été repeint plusieurs fois. Le problème, c'est qu'ils ne savent pas faire la fête sans allumer le barbecue.»

Les policiers et le maire se sont rendus sur place. Pour rappel, c'est à cet endroit que doit avoir lieu, ce samedi, le quatrième «Beats and Boules», organisé par l'association Jet16.

Justice

Condamné, le maire de Louzac fait appel

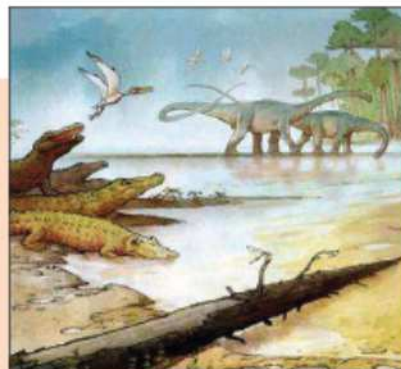
Six mois de prison avec sursis pour non-respect du code des marchés publics, 2 000 euros d'amende et, surtout, une interdiction d'exercer toute fonction publique pendant cinq ans. En clair, Lilian Jousson devrait remettre sur la table son mandat de maire. Condamné hier après-midi par le tribunal correctionnel d'Angoulême, Lilian Jousson, le maire de Louzac-Saint-André, ex-président du Sivom du Cognaçais, a immédiatement décidé de faire appel. *«Cinq ans d'inéligibilité, c'est quasiment le maximum qui pouvait être ordonné. C'est une sanction sévère et disproportionnée par rapport à ce qui m'était reproché, par rapport aussi à la sanction du directeur et sachant qu'il n'y a eu aucun enrichissement personnel»*, indique l'élus venu entendre le délibéré

en personne, accompagné de proches. L'ancien directeur du syndicat mixte, Didier Hay, a été condamné pour prise illégale d'intérêt. Il écope de 3 000 euros d'amende et de l'interdiction d'exercer toute fonction publique pendant cinq ans. L'ex-président du Sivom, de 2008 jusqu'à sa dissolution en 2013, était poursuivi pour n'avoir pas respecté la procédure des marchés publics. *«J'étais la tête dans le guidon, avait-il expliqué à la barre, le 26 juin dernier. Ma priorité était de redresser la barre parce que le Sivom était dans un état critique.»* Déficit abyssal, manque d'activité, trop de personnel, des points relevés par la Cour des comptes en 1999 et en 2014. *«Une situation qui existait avant mon arrivée.»* Mais c'est lui, le dernier président, qui a été condamné.

Coup de projecteur

Les dinos d'Angeac, stars du «Monde»

Paléontologie. Après avoir mis en lumière Angoulême, en juin dernier, *Le Monde* s'intéresse désormais aux secrets des dinosaures d'Angeac-Charente. Dans un premier article paru ce lundi 27 août, le journaliste Vahé Ter Minassian s'intéresse au quotidien des dizaines d'archéologues qui, chaque été, passent quatre semaines dans ce «village des environs d'Angoulême», l'un des plus grands gisements de dinosaures en Europe. Dans un deuxième article, il s'interroge sur la mort en masse de ces dinosaures. Et esquisse un début de réponse avec Lee Rozada, doctorant en paléoécologie et en taphonomie. Selon ses conclusions, un événement aurait entraîné la mort simultanée d'un groupe d'ornithomimosaures juvéniles dont les cadavres auraient été dévorés par des crocodiles.



Le dessinateur Mazan suit les fouilles sur le site d'Angeac-Charente. Repro CL

■ D'importants chantiers ont été menés cet été ■ Au restaurant scolaire à Saint-Exupéry ■ Ou à Jules-Michelet qui se prépare à dédoubler sa classe de CP.

À Cognac, les écoles n'ont pas pris de vacances

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Elle est déjà en classe. Depuis lundi. «Un peu comme un enfant à la veille de Noël», dit-elle, impatiente de faire sa rentrée. À l'école Jules-Michelet, dans le quartier Saint-Jacques, Laure Caubet va prendre en charge à partir de lundi, une classe de CP dédoublée. 15 élèves seulement pour toute l'année scolaire.

“
L'idée, c'est d'avoir une pièce fraîche dans chaque école. Nous nous attaquerons l'an prochain à Paul-Bert.

Son collègue, dans la salle voisine, en aura 14. Après avoir été lancé à Angoulême l'an dernier, le dispositif de dédoublement de classes arrive dans deux écoles de Cognac et celle de Cherves, toutes trois en réseau d'éducation prioritaire. «Avec les enfants en difficulté, on va avoir plus de



À l'école Jules-Michelet, Laure Caubet prépare déjà la rentrée.



Gros chantier à la maternelle Saint-Exupéry. La salle de restauration a été entièrement refaite... Le chantier n'est pas tout à fait terminé.

Photos J. P.

temps pour se poser, pour expliquer», anticipe Laure Caubet. Qui se réjouit: «Il y a tout à faire, tout à inventer, des pédagogies à tester... On va pouvoir être au plus proche des besoins des élèves. C'est vraiment exaltant.»

Un dispositif qui a nécessité des aménagements à l'école Jules-Michelet. Deux nouvelles classes ont vu le jour dans ce qui était, jusque-

là, une bibliothèque et une salle informatique. «La première est transférée à la maternelle, juste à côté», indique Nathalie Lacroix, adjointe en charge des affaires scolaires. Et il n'y a plus besoin de salle informatique puisque toutes les classes sont équipées.

Gros chantier à Saint-Exupéry

Ces réaménagements ont été accompagnés de la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de la rénovation du toit du gymnase et de la création d'une liaison entre la maternelle et l'élémentaire. Montant total de l'enveloppe: 69.000 euros. «Comme l'an prochain, nous devons dédoubler les CE1, nous avons anticipé», ajoute Nathalie Lacroix. En libérant l'actuelle classe de CP, nous avons déjà une place pour le deuxième CE1. Il faudra, en revanche, prévoir quelques travaux à l'école Victor-Hugo, qui n'a, elle, subi que quelques réaménagements au cours de l'été.

Là où le plus gros chantier a été mené, c'est à l'école Saint-Exupéry. 120.000 euros ont été investis par la Ville pour refaire le restaurant scolaire. La dernière visite de chantier avait lieu hier. La réception des travaux se fera, elle, mardi. D'ici là, il reste encore des vitres à poser sur les cloisons, du matériel à installer... «Ici, tout a été refait, précise Nathalie Lacroix. Le plafond, les sols, les murs... On a aussi fait installer un lave-vaisselle. Ce sera bien mieux pour le personnel.» Les fenêtres ont également été changées dans la salle de jeux adjacente. «Et nous en avons profité pour installer la climatisation.» Cela avait été fait l'an dernier à l'école Kergomard après l'épisode caniculaire de mai 2017. «L'idée, c'est d'avoir une pièce fraîche dans chaque école. Nous nous attaquerons l'an prochain à Paul-Bert.» En parallèle, les travaux de câblages des écoles élémentaires pour le numérique se poursuivent. Cagouillet a été entièrement équipée dans l'été. Il ne reste plus que Pierre-et-Marie-Curie.

Le chiffre

1414 élèves vont faire leur rentrée ce lundi matin dans les 14 écoles de Cognac (8 maternelles et 6 élémentaires). Peut-être un peu plus s'il tombe d'ici là des inscriptions de dernière minute. Pour rappel, ils étaient 1412 l'an dernier. À 8h30, le maire accompagnera, la rentrée de l'école Cagouillet qui perd une classe cette année.

Chapeau En vacances, le caviste la joue collectif



C'est le moins qu'on puisse dire. Il la joue collectif, le caviste de la place d'Armes à Cognac. Après son passage au journal télévisé de TF1, le 15 août, Philippe Piquet-Pellorce a baissé le rideau pour quelques vacances... Il reviendra le 7 septembre, mais en attendant, il n'hésite pas à faire de la pub à ses petits copains. Sur sa vitrine, un message en français dirige les clients vers la Cantonade et son «large choix» de vins (Photo J. P.). Un autre en anglais renvoie pour le cognac à la Cognathèque... où l'on, trouvera «a large choice» également. En voilà un qui prouve qu'il n'a pas peur de la concurrence. Bien au contraire!

Ces citoyens veulent peser sur les politiques publiques

Les conseils de développement de toute la grande région se sont réunis hier à Gensac. Pour travailler sur différentes problématiques.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Is ont planché toute la matinée sur quatre thématiques: le chômage des plus de 50 ans, le vieillissement, la mobilité et les relations entre le milieu urbain et le milieu rural... Une cinquantaine de citoyens, venus de toute la Nouvelle-Aquitaine, se sont retrouvés hier à la salle polyvalente de Gensac-la-Pallue. Tous sont membres de conseils de développement, au Pays Basque, à Bordeaux, Bergerac, mais encore La Rochelle, Angoulême et Cognac...

”

On apporte nos compétences et on les propose aux élus. On vient avec des points de vue différents ou complémentaires.

Pour la première fois depuis la création de la grande région Nouvelle-Aquitaine, ces bénévoles se sont mis ensemble autour d'une même table pour peser davantage sur les politiques publiques. «L'idée, c'est d'agglomérer l'ensemble des conseils de développement de la région, explique Sébastien Rivière, co-président du conseil de développement de Grand-Angoulême. De faire émerger des sujets régionaux et de faire en sorte que les conseils fonctionnent partout.» A l'image



Les participants se sont répartis autour des tables pour travailler sur différentes thématiques.

Photo J. P.

de celui du Pays Basque, très dynamique et très développé.

Nouvelle impulsion à Cognac

En Nouvelle-Aquitaine, il existe, à ce jour, vingt-quatre conseils de développement. «Sur un potentiel de quatre-vingts, précise encore Sébastien Rivière. Il faut qu'on aide les conseils à se mettre en place sur les territoires où ils ne sont pas présents (1).» Comme celui de Cognac qui recevait hier. Commun à l'agglo et Grand Cognac et au Pôle d'équilibre territorial et rural (l'ancien Pays Ouest-Charente), il est en train de se relancer, sous l'impulsion de son nouveau président, Christophe Bayle. «Aujourd'hui,

on est une quarantaine à se retrouver au lieu de douze auparavant, se réjouit-il. Les choses sont posées. Ça part très bien.» Pour l'heure, le conseil a été saisi au sujet du plan climat. «La question, c'est: comment notre territoire impacte le dérèglement climatique?» Il bosse aussi sur la santé et la désertification médicale. «On apporte nos compétences et on les propose aux élus. On vient avec des points de vue différents ou complémentaires», remarque Christophe Bayle, dont l'objectif est d'ouvrir encore davantage le conseil de développement.

(1) Les conseils de développement sont obligatoires dans les intercommunalités de plus de 20.000 habitants.

” La phrase

Je suis venue parce que je vous ai vu dans l'émission

Une nouvelle cliente du Victor-I^{er}

Après son passage dans l'émission «La meilleure boulangerie de France», la semaine dernière sur M6, la boulangerie Victor-I^{er} n'en finit pas d'accueillir de nouveaux clients. Ça tombe bien, c'était le but. Et ici, les petits nouveaux, on les reconnaît parce qu'ils sont généralement étonnés face aux monnayeurs automatiques qui trônent devant les caisses.

Créa'Scène revient dans la danse

L'association castelbernardine a déjà concocté son programme de reprise pour septembre. Avec quelques nouveautés en stock.

La reprise se profile déjà pour l'association Créa'Scène. Bien ancrée depuis un an à Châteaubernard, dans ses locaux situés rue du Poitou, elle a déjà calé son programme d'activités pour cette nouvelle saison qui débutera par une semaine découverte du 10 au 15 septembre. Ateliers chant, danse, théâtre et spectacle seront de nouveau au menu des adhérents, avec néanmoins quelques nouveautés. «L'idée est de continuer à grandir et de proposer pour cela des choses qui ne se font pas ailleurs», indique Stéphanie Brigot, directrice artistique de cette association qui jouit d'une solide réputation grâce à la qualité de son enseignement, mais aussi au succès des créations de sa troupe amateur, des comédies musicales qui ont fait le plein au Castel à trois reprises.

Ainsi, des cours de danse «décalée-coupée», mélange de hip-hop et de danse africaine, comme de «doum-doum dance», de la danse conjugée avec le maniement des percussions, font leur apparition cette saison. «Ils s'adressent aux enfants, une heure le mercredi, les deux cumulés, quand les ados



Des cours de danse «décalée-coupée» et de «doum-doum dance» s'ajoutent cette saison au menu des activités.

Photos archives CL

et adultes eux, ont une heure d'atelier séparé», précise-t-elle. Le mardi soir, un atelier chorale sera mis en place également, pour tous à partir de 14 ans.

«Pour le reste, on poursuit les autres ateliers comme jusque-là, avec des tranches horaires revues néanmoins. On maintient également les stages chant, danse, théâtre pour permettre aux adhérents de toucher à ces trois matières.»

En parallèle, la troupe de l'association continuera de se produire avec un premier rendez-vous au Castel le 16 décembre pour un nouveau spectacle de Noël, le second en mars pour une désormais traditionnelle comédie musicale avec trois représentations sur un week-end.

Renseignements au 07 85 99 11 31 ou sur le site internet www.creascene.net

■ CHÂTEAUBERNARD

Vente cartes de chasse samedi 8 septembre. La société de chasse de Châteaubernard procédera à la vente des cartes de chasse pour la saison prochaine, samedi 8 septembre, de 9 h à 12 h, au n°45, avenue de Barbezieux.

Pas de très haut débit en attendant la fibre

■ Maryse Vibert, de Chabrac, n'aura bientôt plus accès au très haut débit

■ Comme environ 150 foyers du secteur, elle devra attendre la fibre

■ La CDC ne veut pas payer les 307.125 € réclamés par Charente Numérique.

François GOUBAULT
f.goubault@charentelibre.fr

Je ne mettrai pas 300.000 € sur la table pour seulement 150 foyers concernés par une solution qui ne sera que transitoire en attendant l'arrivée de la fibre optique». Philippe Bouty, le président de la communauté de communes (CDC) de Charente limousine, est clair. Quitte à s'attirer les foudres de certains habitants installés en zone blanche et qui risquent de ne plus avoir accès d'ici quelques semaines à l'internet haut-débit. À l'image de Maryse Vibert, installée dans le hameau de La Rapidie à Chabrac. «A partir du 7 octobre, je n'aurai plus accès aux services d'Alsatis. Et Nomotech, le successeur choisi par le Département pour prendre le re-



Le déploiement gratuit pour la collectivité de la fibre par l'opérateur SFR sur la Charente limousine pourrait avoir aujourd'hui un revers de médaille.

Photo archives F. G.

lais du réseau radio très haut débit (THD), ne peut m'assurer qu'ils seront bien présents chez nous». Et il serait étonnant que Nomotech investisse dans des pylônes sur la Charente limousine à la demande de Charente Numérique, le syndicat mixte piloté par le Département pour fibrer la Charente. «Charente Numérique m'a parlé d'un courrier adressé à Philippe Bouty dont ils attendent toujours la réponse», reprend Maryse Vibert. Le fameux courrier dans lequel le syndicat mixte demande une participation à la CDC (lire encadré). «On nous demande 307.125 € soit plus de 2.000 € par foyer concerné par le réseau radio très haut débit. On nous met au pied du mur ! On n'a pas les moyens de payer cette somme», reprend Philippe Bouty,

par ailleurs leader de l'opposition départementale et seul président de CDC à ne pas avoir adhéré à Charente Numérique. Préférant faire cavalier seul en confiant à l'opérateur SFR, l'installation de la fibre sur les soixante-deux communes de son territoire.

Pas d'effort pour les particuliers

Mesure de rétorsion de Charente Numérique, présidée par Jacques Chabot, de la majorité départementale, contre l'indiscipliné Bouty? «Ça y ressemble, répond ce dernier. J'interrogerai Jacques Chabot et le président du Département sur le sujet, le 14 septembre lors de la rentrée du conseil départemental». Philippe Bouty se dit prêt à se justifier devant

” Pour les entreprises, on tâchera de trouver des solutions palliatives et on les aidera, mais pour les particuliers, c'est hors de question.

les anciens usagers d'Alsatis. «Pour les entreprises, on tâchera de trouver des solutions palliatives et on les aidera, mais pour les particuliers, c'est hors de question», assène-t-il. En optant pour l'installation gratuite de la fibre optique par SFR sur la Charente limousine, le président répète avoir fait «un choix économique judicieux et intelligent qui nous permet d'économiser 8 M€». Selon lui, «d'ici la fin de l'année, on sera en mesure de dire précisément aux habitants de chaque commune quand ils pourront avoir accès à la fibre optique». Sans doute pas suffisant pour calmer ceux qui dans quelques semaines se retrouveront sans très haut débit, jusqu'en 2022 pour certains, année où les soixante-deux communes seront toutes éligibles à la fibre.

Charente Numérique: «On a fait le premier pas»

Jacques Chabot, le président de Charente Numérique, confirme avoir adressé par courrier à la CDC de Charente limousine une proposition pour couvrir provisoirement les zones blanches en attendant la fibre. Il confirme également le montant de l'opération: 307 000 euros. «La CDC de Charente Limousine a fait le choix de ne pas adhérer à Charente

Numérique et de choisir un autre dispositif, je le respecte. Nous leur proposons de bénéficier du déploiement de la 4G, mais cela a un coût», poursuit l'élu. «Il faut notamment déployer de nouveaux pylônes». Jacques Chabot dément catégoriquement toute «mesure de rétorsion» envers la seule collectivité charentaise qui n'a pas adhéré au

syndicat départemental: «J'ai fait un premier pas en faisant une proposition écrite et chiffrée à Philippe Bouty, qui ne m'a toujours pas répondu. Je suis prêt à en discuter avec lui», assure le président de Charente Numérique, tout en laissant entendre que le montant de l'opération, lui, n'est pas négociable.

COGNAC

Claude et Annie GIRAUD,
Rose Avril GIRAUD,
Géraud et Régine GIRAUD,
Georges GIRAUD,
Marie-Laure et Jean-Jacques GUITTET,
ses enfants ;
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Roger GIRAUD,

survenu à l'âge de 96 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 30 août 2018, à 10 heures,
en l'église Sacré-Cœur à Cognac,
suivie de l'inhumation au cimetière
de Crouin à Cognac.

PFM Cognacaises
7, rue du Repos, Cognac,
tél. 0545.82.05.32
Saintes, Pons, Gémozac, Jonzac.

Nicolas Hulot quitte le ring

■ Faute d'avancées environnementales suffisantes, Nicolas Hulot a quitté son poste de ministre de la Transition écologique ■ Une annonce surprise qui porte un coup à l'exécutif en chasse d'un remplaçant.



Nommé en mai 2017, Nicolas Hulot s'était donné un an pour juger de son utilité au gouvernement. Il a finalement jeté l'éponge au bout de 15 mois, après s'être «surpris parfois par lassitude à baisser les bras».

Photo AFP

Je prends la décision de quitter le gouvernement», a déclaré hier Nicolas Hulot en direct sur France Inter, se sentant «tout seul à la manœuvre» sur les enjeux

environnementaux au sein du gouvernement.

«Nous faisons des petits pas, et la France en fait beaucoup plus que d'autres pays, mais est-ce que les

petits pas suffisent... la réponse, elle est non», a-t-il considéré, prenant de court ses intervieweurs et avec eux toute la classe politique. Alors qu'Emmanuel Macron est

en déplacement à l'étranger jusqu'à jeudi, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé qu'il lui ferait «dans les jours qui viennent» des propositions sur un remaniement. Qui pour remplacer l'un des ministres les plus populaires? Quelques noms circulaient mardi: son secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu, le président de l'Assemblée nationale François de Rugy, le patron du WWF France Pascal Canfin.

Si le calendrier de l'annonce de Nicolas Hulot a surpris - beaucoup pensaient qu'il attendrait les arbitrages sur la future feuille de route énergétique avant de trancher -, son départ semblait inévitable. Pratiquement dès sa nomination, des écologistes doutaient de sa marge de manœuvre et craignaient que celui qui avait dit non à tous les prédécesseurs d'Emmanuel Macron ne soit qu'une «caution verte» du gouvernement.

Macron pas prévenu

Il n'avait prévenu ni le Président ni le Premier ministre, par crainte qu'ils ne le dissuadent «une fois encore» de partir. Alors que Nicolas Hulot assurait

mardi en avoir «terminé» avec ses ambitions politiques, soucieux de ne rien faire «pour nuire à ce gouvernement», le chef de l'Etat disait depuis Copenhague compter sur son engagement «sous une autre forme».

Respectant la décision d'un «homme libre» et défendant le bilan du gouvernement «qui a fait plus qu'aucun autre dans la même période» en matière d'environnement, Emmanuel Macron a toutefois insisté sur le fait que «c'est un combat qui ne se fait pas du jour au lendemain»: «Il implique de se confronter au réel».

Un manque de courtoisie envers l'exécutif

Le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a, lui, regretté le départ de Hulot, mais aussi son manque de «courtoisie» envers Edouard Philippe et Emmanuel Macron. Côté successeurs potentiels, Sébastien Lecornu a assuré que «notre détermination à transformer le pays (...) est intacte». «Celui ou celle qui lui succèdera à cette difficile responsabilité devra avoir pour lui la possibilité d'agir dans la durée», a insisté François de Rugy.

«Nous faisons des petits pas, [...] mais est-ce que les petits pas suffisent... la réponse, elle est non.

Nommé pour la première fois ministre en mai 2017, après avoir renoncé à une candidature à la présidentielle un an plus tôt, Nicolas Hulot avait dû avaler bien des décisions contraires à ses convictions, malgré certaines victoires symboliques comme l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (voir encadré). Il avait notamment dû endosser le report de l'objectif de ramener la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % en 2025.

Ses victoires et déceptions au gouvernement

De Notre-Dame-des-Landes au nucléaire, Nicolas Hulot, l'ancien militant devenu ministre, a connu des victoires mais aussi des déceptions et a été contraint de faire des compromis.

■ **Notre-Dame-des-Landes**
L'abandon en janvier 2018 par le gouvernement de la construction d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes a été une victoire politique importante pour Nicolas Hulot, opposant de longue date à ce projet.

■ **Glyphosate**
En novembre 2017, l'UE prolonge pour cinq ans la licence du glyphosate. Emmanuel Macron assure que la France reste déterminée à en sortir en trois ans, position défendue par Nicolas Hulot. Mais depuis, la

possibilité de dérogations a été annoncée, et les députés ont rejeté un amendement, publiquement soutenu par Nicolas Hulot, visant à inscrire dans la loi l'interdiction du pesticide.

■ **Nucléaire**
En novembre, Nicolas Hulot annonce que la France ne pourra pas tenir l'objectif de ramener la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % en 2025. Lui-même a qualifié hier le nucléaire de «folie inutile économiquement, techniquement, dans laquelle on s'entête».

■ **Loi sur les hydrocarbures**
Le Parlement adopte en décembre la loi sur la fin de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures en France d'ici 2040. Pour le ministre

qui porte le texte, ce dernier marque la première étape vers la fin des énergies fossiles.

■ **Biodiversité**
De la gestion des plastiques à la réduction de l'artificialisation des sols, Nicolas Hulot et le Premier ministre présentent en juillet 90 mesures pour enrayer la disparition accélérée de la biodiversité.

■ **Qualité de l'air**
Les plans d'action présentés par Nicolas Hulot et plusieurs agglomérations ne sont pas suffisants pour empêcher en mai le renvoi de la France devant la Cour européenne de Justice pour non respect de ses obligations en matière de qualité de l'air.

Quel avenir pour la feuille de route énergétique?

En quittant le gouvernement, Nicolas Hulot laisse sur la table le brûlant dossier de la feuille de route énergétique de la France, censée être bouclée pour la fin de l'année et notamment organiser un moindre recours au nucléaire. Cette «programmation pluriannuelle de l'énergie» (PPE) doit mettre en œuvre les objectifs de transition énergétique du pays sur les périodes 2018-2023 et 2024-2028. Comme pour sa précédente édition (2016-2018), les débats et les difficultés se concentrent sur l'avenir du nucléaire, alors que la loi sur la transition énergéti-

que de 2015 prévoit que la part de l'atome passe de 75 à 50 % de la production d'électricité du pays à l'horizon 2025.

L'épineux dossier nucléaire

Depuis son arrivée au gouvernement, le ministre de la Transition écologique et solidaire avait promis à plusieurs reprises que le texte aboutirait à un nombre précis de réacteurs à fermer. Fin juin, il assurait encore qu'il y aurait un «échecancier» pour «qu'on sache quels réacteurs et le nombre de réacteurs» qui seraient concernés.

Mais hier, en expliquant les raisons de son départ, Nicolas Hulot a laissé entendre que sur ce sujet, comme sur d'autres, il avait des difficultés à imposer ses vues. «Quand on rentre dans des choses très concrètes, sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, sur les réacteurs qu'il faut nommer (...) et qu'il n'y a pas les réponses qui me satisfont, il y a un moment où un autre, soit vous participez à une forte de mystification...», a-t-il affirmé sans terminer sa phrase. Début août, Nicolas Hulot s'était déjà confié à *Libération*, qui publie hier ses propos. Ne pas nom-

mer précisément des réacteurs serait «une ligne rouge», avait-il estimé, alors qu'il avait déjà dû annoncer l'an dernier que la France ne pourrait pas tenir l'objectif de 2025. Après avoir dénoncé en juin une «dérive» de la filière nucléaire, Nicolas Hulot a plus nettement fustigé hier l'énergie atomique, alors qu'EDF plaide pour la construction rapide d'un deuxième réacteur de troisième génération (EPR), après celui de Flamanville (Manche). «Si je m'en vais, il va y avoir trois EPR de plus dans les prochaines années», assurait Nicolas Hulot à *Libération*.



La centrale nucléaire de Cattenom, dans l'est de la France, le 12 octobre 2017, après l'irruption des activistes de Greenpeace.

Photo AFP

Vers un Brexit sans accord?

La Première ministre britannique Theresa May a appelé à ne pas exagérer les conséquences d'une sortie de l'UE sans accord avec Bruxelles.

Interrogée à ce sujet par des journalistes l'accompagnant lors d'une tournée en Afrique, Theresa May a cité le directeur général de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), Roberto Azevedo.

«Ce que le gouvernement est en train de faire, c'est de mettre en place les préparatifs nécessaires pour que, si nous sommes dans cette situation, nous puissions en faire un succès», a assuré la dirigeante britannique, répétant qu'«une absence d'accord» était «préférable à un mauvais accord». Londres et Bruxelles sont censés parvenir à un accord d'ici au sommet européen d'octobre pour pouvoir organiser le retrait britannique de l'UE, prévu le 29 mars 2019, mais les négociations patinent, suscitant des craintes d'une absence d'accord. Le Royaume-Uni se verrait alors appliquer les règles de l'OMC, synonymes de barrières douanières

”

Une absence d'accord est préférable à un mauvais accord.



Reprenant les propos du directeur de l'OMC, Theresa May a expliqué qu'une sortie sans accord «ne serait certes pas une promenade de santé mais que ce ne serait pas la fin du monde non plus».

Photo AFP

et tarifaires, que redoutent de nombreuses entreprises britanniques. La semaine dernière, le ministre britannique des Finances Philip Hammond, partisan d'un Brexit contrôlé favorable aux entreprises, avait estimé qu'un divorce sans accord pourrait contraindre le pays à emprunter davantage, et avoir des «conséquences fiscales importantes» pour les Britanniques.

Cette sortie avait déclenché la colère des défenseurs d'un Brexit sans concession, qui l'avaient accusé de jouer sur la peur des Britanniques pour favoriser sa vision de la sortie

de l'UE. Theresa May a souligné que son ministre «parlait d'une série de chiffres qui, je pense, ont été publiés en janvier», et n'ayant pas vocation à donner une image définitive de l'impact d'un Brexit sans accord. Cette prise de distance vis-à-vis de Philip Hammond était interprétée comme une «réprimande» par une partie de la presse britannique. Selon le journal conservateur The Daily Telegraph, Downing Street craint que le «pessimisme» du ministre «n'entrave les efforts pour obtenir un bon accord avec Bruxelles».

Des «nounous» de plus en plus chères

Les «nounous» qui gardent chez elles les tout-petits ont augmenté leurs tarifs de plus de 2,5 % par rapport à l'an dernier, notamment car elles manquent d'enfants à garder et le compensent par une hausse des prix, selon une étude de la plateforme Yoopies publiée hier.

Les assistantes maternelles agréées, qui accueillent généralement plusieurs enfants, sont rémunérées en moyenne 3,18 euros net par heure et par enfant, soit 2,58 % de plus que l'an dernier, précise Yoopies, qui met en relation familles et gardes d'enfants.

Leur salaire minimum légal s'élève en 2018 à 2,78 euros par enfant et par heure, mais elles choisissent généralement de fixer un montant supérieur.

Les nounous *«ont du mal à trouver des familles, elles accueillent donc moins d'enfants et sont obligées d'augmenter leur tarif pour compenser le*



Photo AFP

manque à gagner», explique Benjamin Suchar, le président-fondateur du site, qui gère les profils de plus de 92.000 assistantes maternelles.

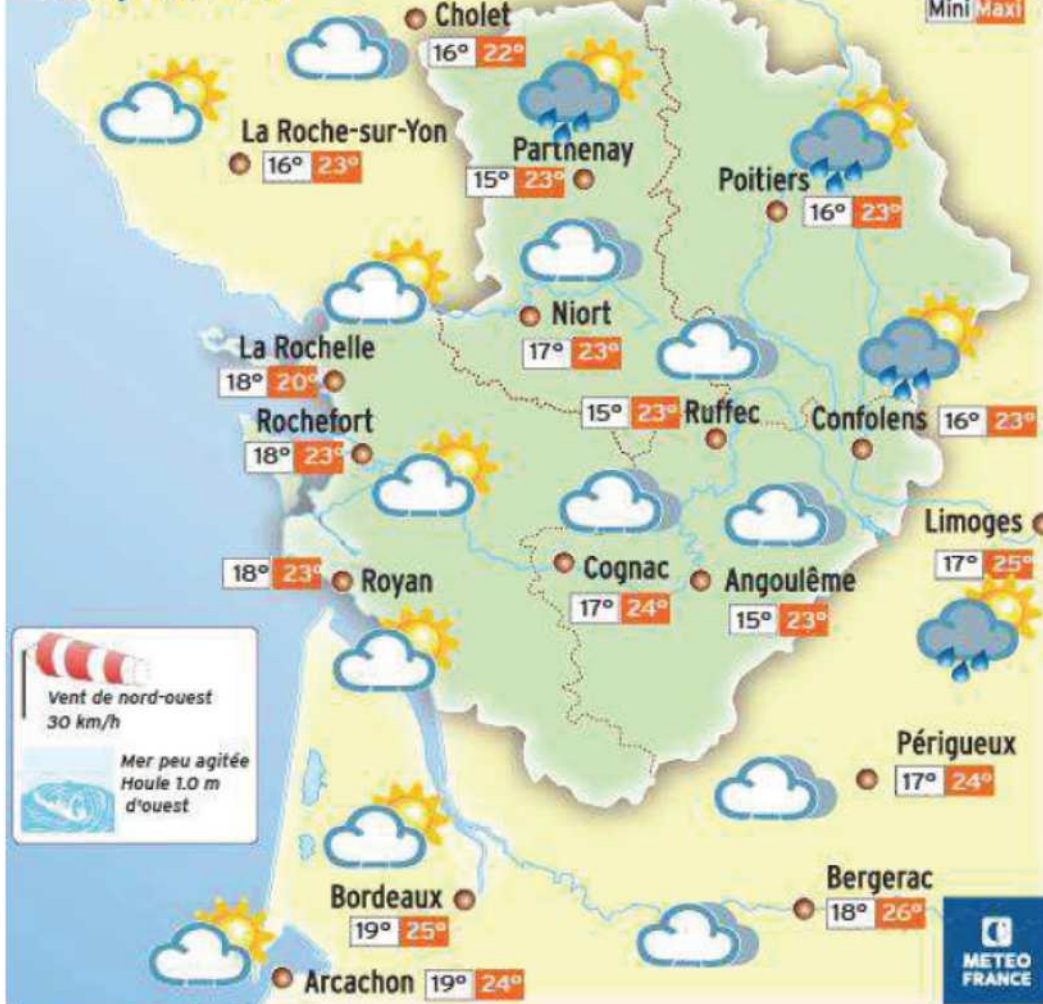
Les tarifs les plus élevés en Corse

La hausse des tarifs est encore plus marquée dans certaines régions: elle atteint +3,5 % en PACA, +4 % en Occitanie et même +5,3 % en Île-de-France. Les nounous corse sont en moyenne les

mieux payées de France, à 3,68 euros par enfant et par heure, soit presque 22 % de plus que leurs homologues de Normandie. C'est la sixième année consécutive que cette plateforme numérique, qui met en relation familles et gardes d'enfants, publie cette étude qui détaille par ailleurs les tarifs pratiqués par les 1,15 million de baby-sitters inscrits dans sa base de données.

Dans leur cas, le tarif net moyen de garde d'enfants s'élève à 9,05 euros de l'heure à la rentrée 2018, quasi stable (+0,67 %) par rapport à l'année dernière, mais avec là encore de fortes disparités entre régions. Pour les baby-sitters comme pour les nounous, la Corse est la région la plus chère, avec des gardes facturées 9,49 euros de l'heure en moyenne, soit 6 % de plus que les tarifs pratiqués dans la région la moins chère, les Pays de la Loire.

Cet après-midi



Les nuages dominent.

Le ciel est encombré. Mais le risque d'averses s'éloigne sur le Poitou cet après-midi. Et les éclaircies s'élargissent par le littoral. Vent d'Ouest à Nord-Ouest modéré, assez fort l'après-midi dans le domaine côtier. Températures en forte baisse, repassant sous les valeurs de saison.

Judi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Hulot dans la lumière noire du renoncement

DÉMISSION Fidèle à son personnage, le ministre de la Transition écologique est sorti du protocole pour annoncer sa démission à la radio en dressant un bilan très sombre de son impuissance

JEAN-DENIS RENARD
jd.renard@sudouest.fr

Au grand ravissement de France Inter, il n'y aura pas longtemps avant que le « 7/9 » d'hier animé par le tandem Demorand-Salamé n'entre en bonne place au palmarès des grands moments de radio. Il fallait écouter l'épaisseur des silences qui punctuaient l'intervention de Nicolas Hulot pour saisir le caractère hautement inhabituel de ce qui se tramait là : la démission en direct d'un ministre d'État au message aussi crépusculaire que solitaire.

D'un coup, Hulot n'avait plus en face de lui des journalistes dans la routine d'un ping-pong radiophonique, une fois vachard, une fois complice avec les politiques qui défilent au micro. Ses interlocuteurs s'étaient mués en accoucheurs sidérés d'un cri de désespoir. D'un constat d'impuissance qui dépasse le cadre étroit de l'action ministérielle. Le respect des grands équilibres écologiques, « c'est une telle mise en cause... C'est un enjeu culturel, sociétal, civilisationnel et on ne s'est pas du tout mis en ordre de marche pour l'aborder », lâchait l'intéressé.

Le procès de l'indifférence

À ce point du développement, il n'était qu'accessoirement question du bilan écologique de quinze mois de gouvernement. Pour le déjà ex-ministre qui s'exprimait, il s'agissait de pointer notre incapacité collective à prendre la mesure des événements qui s'annoncent et qui nous submergent déjà : le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, le saut qui peut migratoire qui pesait en creux dans la formule sibylline surgie au détour du discours. « L'Europe ne gagnera que si l'Afrique gagne... »

La physique pure, les sciences de la Terre et les rapports détaillés qui s'accumulent ne peuvent lui donner tort. En novembre dernier, 15 000 scientifiques de 184 nationalités différentes signaient un appel pressant à rompre avec nos modes de vie destructeurs. Avec la (sur)consommation et, in fine, avec le veau d'or de la croissance infinie dans un monde fini.

Le même regard il y a neuf ans

Nicolas Hulot n'a pas attendu cet électrochoc sans lendemain pour questionner le libéralisme économique mondialisé. Sorti sur les écrans en 2009, le film « Le Syndrome du Titanic », qu'il a coréalisé, avait des accents semblables au quasi-monologue déroulé chez France Inter : un pessimisme

noir sur la cécité de nos sociétés et une déception philosophique sur l'Homme et son avidité ontologique.

Dans ce territoire d'ombres scintillait encore une flammèche. L'espoir de convaincre. Nicolas Hulot semble avoir sincèrement cru qu'il pourrait emporter avec lui Emmanuel Macron, Édouard Philippe, l'ensemble du gouvernement, l'appareil d'État, la forteresse de Bercy et pourquoi pas l'Europe. Mais il faut bien en revenir aux fondamentaux. Le ministre démissionne parce qu'il juge le bilan trop faible pour continuer à se mentir. Les faits le confortent.

En 2017, les émissions de CO₂ (le principal des gaz à effet de serre) de la

Hulot n'a pas attendu cet électrochoc sans lendemain pour questionner le libéralisme économique mondialisé

France ont augmenté de 2,2 %, en rupture complète avec l'Accord de Paris sur le climat. Sur les pesticides, Hulot a perdu l'arbitrage qui aurait commandé l'inscription de l'arrêt du glyphosate dans la loi Agriculture et alimentation. Sur l'artificialisation des sols, l'État a poussé la contradiction jusqu'à soutenir le méga-projet touristique et commercial EuropaCity. Celui-ci doit manger les meilleures terres agricoles d'Europe dans le Val d'Oise.

Une petite victoire à Nantes

Au chapitre des victoires, que retiendra-t-on ? L'abandon du projet du nouvel aéroport de Nantes à Notre-Dame-des-Landes, une décision dictée par le rapport de forces sur place et la consternante incohérence technique du dossier. Une loi novatrice sur l'abandon programmé de l'exploitation des hydrocarbures sur le territoire national à l'horizon 2040. Et puis des plans, des plans et encore des plans. Un plan pour la biodiversité, un plan climat, un plan pour le bâtiment avec la rénovation programmée de 500 000 logements par an.

Ce n'est pas un hasard si Hulot a craqué en cette fin août. La baisse des rentrées fiscales et la volonté d'Emmanuel Macron de ne pas laisser filer les déficits condamnent ces belles promesses à l'heure des arbitrages. D'autant qu'aucun mécanisme de financement « disruptif » n'est envisagé – comprendre, en marge de l'orthodoxie budgétaire sur laquelle Bruxelles veille.

Au final, l'ancien président de la Fondation pour la nature et l'Homme



Nicolas Hulot a jugé le bilan trop faible pour continuer à se mentir. ARCHIVES FABRICE COFFRINI/UTP

s'est révélé plus triste qu'amer. Seul son collègue de l'Agriculture, Stéphane Travert, a pris la rafale. Travert, dont la première prise de position sur l'écologie a consisté à défendre les insecticides néonicotinoides – les serial killers des pollinisateurs. Hulot aurait voulu un partenariat avec l'intéressé, il a eu droit à un affrontement larvé. Sur la place de l'agriculture biologique, sur les pesticides, sur l'alimentation, dont l'organisation des « états généraux » lui a échappé.

Tout au long de cet entretien radiophonique, Nicolas Hulot a brossé un tableau lucide des limites dans lesquelles le ligotait sa solitude. Il était condamné à le rester. Une course par-ci, un projet par trop nocif pour l'environnement par-là. Mais rien sur le cœur du logiciel, « la recherche d'une croissance à tous crins qui ne regarde pas ce qui appartient à la solution et ce qui appartient au problème ». Vaste question. Trop vaste.

Ce qu'il a dit sur France Inter

SUR LA SOCIÉTÉ. « Je ne comprends pas que nous assistions à la gestation d'une tragédie annoncée dans une sorte d'indifférence générale. »

« La responsabilité est collégiale et collective. À l'observer, c'est l'ensemble de la société qui porte ces contradictions. Peut-être n'ai-je pas su convaincre. Peut-être n'ai-je pas les codes »

SUR L'ACTION POLITIQUE.

« Est-ce que nous avons commencé à réduire nos émissions de gaz à effet de serre ? La réponse est non. Est-ce que nous avons réduit l'usage des pesticides ? La réponse est non. Est-ce que nous avons commencé à enrayer la perte de la biodiversité ? Non. »

« On sait très bien que les objectifs que l'on se fixe, on ne pourra pas les réaliser (...). Nous poursuivons des objectifs contradictoires et totalement incompatibles. »

« La finance qui spéculé sur les biens communs, l'a-t-on remise en cause ? »

SUR L'AGRICULTURE. « Je n'ai pas réussi à créer une complicité de vision avec le ministre de l'Agriculture alors que nous avions une opportunité exceptionnelle de transformer le modèle agricole (...). Jamais les planètes n'ont été aussi alignées pour agir au bénéfice des consommateurs comme des agriculteurs. »



PHOTO FRANCE INTER

Le chantier ouvert de l'énergie

NUCLÉAIRE L'avenir des centrales nucléaires doit se décider avant la fin de l'année. Sur quelle doctrine ?

Le cri du cœur a jailli en fin d'entretien, irrésistible : « Le nucléaire, cette folie inutile ! ». Au micro de France Inter, Nicolas Hulot n'a fait qu'asséner ce qu'il distille de façon (à peine) plus feutrée depuis plusieurs mois : la monoculture nucléaire serait une impasse pour la politique énergétique française, sur le double volet technique et financier. Technique parce que les savoir-faire se sont dilués, financier parce que la remise à niveau du parc nucléaire et la construction de nouvelles centrales (comme l'EPR de Flamanville) s'avèrent très onéreuses.

C'est maintenant que tout se joue. En application de la loi de Transition énergétique de 2015, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) doit être bouclée avant la fin de l'année. Au vu de la prépondérance du nucléaire dans le paysage électrique français – les trois-quarts de la production domestique – la doctrine de l'État sur le sujet aura des répercussions en cascade. Sur la place des énergies renouvelables « électriques », comme l'éolien et le solaire photovoltaïque, mais également sur des dossiers que Nicolas Hulot voulait porter : le développement de la filière hydrogène par exemple.

Sur le nucléaire, les desiderata d'EDF sont simples : pousser au-de-

là de quarante ans les réacteurs nucléaires les plus anciens, aller jusqu'à soixante ans si possible. Hormis les deux unités de Fessenheim, en Alsace, EDF n'envisage pas de fermer le moindre réacteur avant 2029.

« Il faut les nommer »

Ceci est en contradiction flagrante avec la lettre de la loi sur la Transition énergétique, qui ambitionnait de réduire la voilure à 50 % d'électricité d'origine nucléaire d'ici 2025. Édouard Philippe, un ancien d'Aréva, n'est pas connu pour être un antinucléaire farouche. Emmanuel Macron non plus, qui avait cependant affiché son intention d'appliquer la loi avant de remettre la date de 2025 aux oubliettes.

Passer aux travaux pratiques dans la PPE impliquerait de fixer un nombre de réacteurs à fermer – il y en a 58 en fonctionnement – avec un calendrier. « Il faut les nommer », a même insisté Nicolas Hulot hier matin. Ce qui pourrait par exemple faire frémir les employés de la centrale nucléaire du Blayais, en Gironde, dont les quatre réacteurs appartiennent à la première vague de raccordement au réseau.

Si l'on voit mal le gouvernement revenir sur la promesse de fermer les dernières centrales à charbon du pays d'ici 2022, le départ de Nicolas



La centrale nucléaire du Blayais, en Gironde. ARCHIL/THIELLET

Hulot pourrait en revanche rompre les digues sur un sujet autrement plus brûlant : faut-il persister à renchérir les taxes sur les carburants alors que la grogne s'étend devant les prix affichés à la pompe ? Voté jusqu'en 2022, ce renchérissement annuel n'a pas été décidé par Nicolas Hulot. Il constitue l'héritage le plus important du quinquennat Hollande sur le plan écologique. Mais le ministre ne comptait pas transiger. Et maintenant ?
J.-D. R.

RÉACTIONS

« Je suis impressionné par sa hauteur de vue et la noblesse de sa démarche. J'espère qu'au-delà du buzz politique inévitable, cette décision nous incitera tous à réfléchir et à changer. »

Alain Juppé, maire de Bordeaux

« La démission de Nicolas Hulot fonctionne comme un vote de censure contre Macron. La macronie commence sa décomposition »

Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise)

« Cette démission est le reflet des conséquences des ambiguïtés des politiques de Macron. Il cherche à tout concilier, sans jamais trancher »

Laurent Wauquiez (LR)

« Nicolas Hulot essayait de convaincre mais n'était pas entendu. Il refuse de servir de caution et il a raison »

Yannick Jadot (EELV)

« Hulot prend le prétexte du rendez-vous à l'Élysée avec la FNC, et de la présence de son lobbyiste Thierry Coste, pour quitter ses fonctions... »

Willy Schraen, Fédération Nationale de Chasse (FNC)

sur **sudouest.fr**

Les coulisses d'une décision surprise.

L'art du contrepied d'un inquiet

PARCOURS Personnage singulier, Nicolas Hulot a longtemps œuvré en lisière du monde politique avant d'imposer ses idées à l'agenda

Un orage de plus, une ligne brisée sur un itinéraire qui en est déjà hérisé. Son départ du gouvernement l'atteste une nouvelle fois : pour Nicolas Hulot, la vie n'est pas un long fleuve tranquille.

Depuis ses débuts au micro de France Inter, à la fin des années 1970, l'écologiste le plus populaire de France n'a cessé de jouer là où on ne l'attendait pas. Héraut bruyant des courses folles à moto, il s'est mué en explorateur enthousiaste dans les premiers temps de l'émission télévisée « Ushuaïa ». Puis en contemplateur pensif de la nature.

Longtemps, ces différentes facettes ont coexisté au sein de ce personnage complexe et grave, façonné par une histoire familiale brinquebalante. Celle-ci a marqué au fer rouge le jeune homme qu'il était quand, un soir de réveil, il a découvert au sous-sol le corps de son frère, suicidé.

L'homme public Hulot a été rattrapé par cette gravité. Même s'il est resté l'un des animateurs les plus « ban-

able » du paysage cathodique, ses émissions ont graduellement changé de ton, s'éloignant de la posture « lou ravi » des débuts. Elles ont pris autant de hauteur sur la marche du monde que les engins de transport les plus improbables sur lesquels il s'est juché des années durant.

Un voyageur inquiet

À cette époque, dans les années 1990, Hulot s'est surtout mué en voyageur inquiet. Inquiet face aux prédateurs répétés sur le milieu naturel, inquiet aussi du glissement des relations humaines. « Vous n'imaginez pas l'effet terrible de la lucarne télévisée dans les pays pauvres. Toutes ces richesses étalées devant eux... C'est un facteur de haine », disait-il lors de la tournée promotionnelle de son film « Le Syndrome du Titanic », il y a neuf ans.

Les rencontres ont nourri les bifurcations de son parcours. Avec le philosophe Dominique Bourg et avec l'agroécologue Pierre Rabhi, par



Lors du tournage de « Ushuaïa » au Yémen, en 2005. PHOTO TH

exemple. À la tête de sa Fondation pour la nature et l'homme, sa voix a fini par porter. Jusqu'aux oreilles de Jacques Chirac, puis de la classe politique au sens large qui a souscrit à son « pacte écologique » en 2007. Ce document a initié le Grenelle de l'environnement, son plus beau travail législatif... hors gouvernement.

Plus utile en dehors

Comme ces animaux qui vivent en lisière, Hulot s'est finalement aventuré à découvert. Il s'est revêtu candidat à

l'élection présidentielle de 2012 sous l'étiquette EELV avant de se faire retoquer par les militants, suspicieux vis-à-vis d'un homme au parcours iconoclaste. Il est devenu « envoyé spécial pour la protection de la planète » de François Hollande mais a replongé dans l'ombre quand il a décliné – une fois encore – le portefeuille de l'écologie. Il pensait être plus utile à l'extérieur. Ses quinze mois de gouvernement lui auront finalement donné raison.

J.-D. R.

Le ministère de l'impossible

POLITIQUE La démission de Hulot est un désaveu personnel et politique pour Macron. Le remplacer sera difficile. Car, à ce poste, les convictions ne suffisent pas

JEFFERSON DESPORT
j.desport@sudouest.fr

Pour Emmanuel Macron, c'est donc un été « meurtrier » qui s'achève. Et à cet égard, la polémique sur le coût de sa fameuse piscine hors sol à Brégançon n'aura été qu'une patatageoire. Une aimable plaisanterie en comparaison de l'affaire Benalla qui aura vu, en juillet, l'eau monter de toute part autour de lui. Toutefois, si un mois plus tard, il pensait n'avoir plus qu'à se concentrer sur les implications de son budget et la mise en œuvre des prochaines réformes, la démission, hier matin, de Nicolas Hulot a résonné comme un désaveu d'une tout autre ampleur. Un désaveu personnel et politique.

La surprise du chef

Personnel parce que c'est lui qui l'a convaincu de sauter le pas et d'entrer au gouvernement avec le rang de ministre d'État. Ce que Nicolas Sarkozy et François Hollande n'avaient pas réussi à faire. D'ailleurs, ce 17 mai 2017, lorsqu'Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, annonce la composition du gouvernement d'Édouard Philippe, la surprise du chef, c'est la nomination de Nicolas Hulot. Bien plus que l'entrée attendue des ministres de droite, Bruno Le Maire et Gérard Darmanin.

Mais surtout à ce moment-là, l'arrivée du présentateur d'Ushuaïa au cœur de la Macronie triomphante accredit l'idée qu'il a obtenu des garanties quant à sa future mission. Laquelle, avant même qu'il ait commencé, s'annonçait déjà colossale avec des dossiers aussi légers que la

réduction de la part du nucléaire, les pesticides ou encore l'alimentation. Or, le constat fait sur France Inter par Nicolas Hulot a été sans appel sur la réalité de la volonté écologique du chef de l'État : « Est-ce que nous avons commencé à réduire l'utilisation des pesticides ? La réponse est non. Est-ce

Celui ou celle qui lui succédera n'aura que très peu, sinon aucune, marge de manœuvre

qu'on est à la hauteur de ces enjeux-là. » Dit autrement, il n'a jamais eu les moyens, en particulier financiers, de ses ambitions. Traduction : l'exécutif est resté au stade du discours.

Qui voudra jouer les utilités ?

Reste que si, hier, Emmanuel Macron - qui n'avait pas été prévenu de forage à venir, rarissime à ce niveau - n'a eu d'autre choix que d'encaisser le coup et de saluer un « homme libre », espérant compter sur lui « sous une autre forme », les propos de Nicolas Hulot pourraient lui coûter cher. D'abord, parce qu'ils viennent apporter un exquis filet d'eau fraîche aux oppositions. Lesquelles, de la droite à la gauche, font campagne précisément, depuis peu, sur la fin du « mirage » Macron. Et l'ex-ministre n'a-t-il pas repris lui aussi ce mot « d'illusion » ?

Ensuite, ses critiques pourraient aussi compliquer sa succession. Car



Une certitude, trouver mieux que Nicolas Hulot à la tête du ministère, sera difficile. PHOTO AFP

s'il est difficile de refuser d'entrer au gouvernement, il est acquis que ce lui ou celle qui lui succédera n'aura que très peu, sinon aucune, marge de manœuvre. Et qu'à son menu quotidien figurera de la couleuvre à toutes les sauces. Dès lors qui aura envie de jouer les utilités ? Même avec les galons de ministre d'État. Sachant que - et l'expérience Hulot l'a prouvée - les convictions, aussi fortes soient-elles, ne suffisent pas à durer. Et encore moins à peser. En particulier face aux lobbies.

Juppé dit non

Mais se rabattre sur un profil très « politique », ce que n'était pas Nicolas Hulot, n'est pas non plus une garantie de résultat. Il n'y a qu'à se souvenir du passage éclair de Nicole Briq à la tête

de ce ministère. Nommée par François Hollande en mai 2012, elle sera exfiltrée vers le Commerce extérieur à peine un mois plus tard. Il est vrai aussi qu'elle avait voulu s'attaquer aux conditions de forage. Delphine Batho, la députée des Deux-Sèvres qui lui a succédé, aura certes tenu un an, mais elle sera congédiée pour avoir critiqué la faiblesse de son budget... Déjà.

Hier, Édouard Philippe s'est borné à indiquer qu'il ferait des propositions dans les jours à venir. Un profil à la Jean-Louis Borloo ou à la Ségolène Royal, c'est-à-dire avec un réel poids politique et une sensibilité écolo en prime, peut-il émerger ? Hier soir, quelques noms circulaient : le secrétaire d'État Sébastien Lecornu, le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, le patron du WWF

France-Pascal Canfin, voire la navigatrice Isabelle Autissier. Une certitude, sur le plan de la seule notoriété, trouver mieux que Nicolas Hulot sera difficile. Hier, Alain Juppé, le très éphémère ministre de l'Écologie de Nicolas Sarkozy, qui cochaït toutes les cases, a fermé la porte à un retour à la tête de cette galère. Laquelle mérite plus que jamais son surnom : « le ministère de l'impossible ».

LE CHIFFRE

55 C'est en pourcentage le nombre de Français jugeant, selon un sondage Odoxa, que le départ de Nicolas Hulot est une « mauvaise chose » pour la France.

Anti et pro-ours maintiennent la pression

BÉARN La démission de Nicolas Hulot ne change rien à la détermination des opposants aux réintroductions d'ours, pas plus qu'à celle du camp d'en face

Dans les vallées béarnaises, depuis lundi, le ton était subitement monté de deux octaves, parmi les éleveurs et bergers hostiles à la réintroduction des deux ours slovènes. Et cela, dans le contexte de la révélation du dernier carnage (13 brebis tuées) d'un probable loup hybride, perpétré dimanche après-midi, au-dessus de Bruges-Capbis-Milafage, dans le piémont nayais.

C'est dans cet environnement, très tendu, qu'est tombée, tôt hier matin, l'annonce de la démission de Nicolas Hulot. Alors même que le ministre de la transition écologique était, à tort ou à raison, attendu aujourd'hui à 10 heures, à Etsaut (vallée d'Aspe). Une attente qui reposait sur la foi de « renseignements » ayant circulé dans le milieu des opposants, depuis quelques semaines, sans qu'aucune confirmation officielle ne soit jamais intervenue.

Bref, la manif, prévue à renforts de tracteurs venus d'Ossau et d'Aspe, est maintenue, ce matin. Ce qui démontre la détermination des

« anti » et de leurs chefs de file. Parmi eux, Olivier Maurin, coprésident de l'Association de défense de l'identité pyrénéenne (Adip) : « Notre objectif était que Nicolas Hulot reste à Paris ; il est atteint », relatait-il hier matin avec une bonne dose d'ironie. « Mais sur l'annulation du projet [de réintroductions], nous n'avons rien pour le moment. »

Les compteurs remis à zéro ?

Des députés béarnais - tous les parlementaires locaux s'étant déclarés hostiles aux prochains lâchers - ont eu beau jeu de saluer, hier, le « courage » (Josy Poueyto, Modem) et « la personnalité très attachante » (David Habib, PS) du démissionnaire.

La seule phrase qui se rapporte à l'ours (et au loup), parmi les regrets qu'a égrené Nicolas Hulot à la matinale de France Inter, hier matin, trouve une troublante résonance : « Sur la biodiversité, je n'ai pas un député, pas un sénateur pour me défendre, pour protéger le loup, pour réintroduire l'ours. » Alors le

départ surprise de Nicolas Hulot remet-il les compteurs à zéro ? La démarche de consultations et la procédure de concertation conduites par le préfet depuis l'annonce - le 27 mars dernier - des réintroductions en Haut-Béarn sont-elles réduites à néant ?

« Nicolas Hulot n'a pas pris la décision tout seul, le gouvernement ne peut pas faire machine arrière », soutient Gérard Caussimont, président du Fonds d'intervention écopastoral (Fiep), qui milite en faveur de l'ours en Béarn depuis quarante ans. « Il faut, dit-il, que les ours arrivent cet automne. Si l'on ne fait pas ce qui est prévu par le plan ours (2018-2028), c'est un test qui montrerait que Nicolas Hulot a eu cent fois raison de s'en aller. »

La petite phrase du président

Soit, l'acceptation des réintroductions est et demeure forte dans les Pyrénées-Atlantiques. Elle n'en est pas moins passée en quelques semaines de 76 % à 58,1 %, entre un son-



Le 30 avril dernier à Pau, 1 200 manifestants présents contre la réintroduction de deux ours en Haut-Béarn. PH. DAVID LE DEODIC / A50

dage réalisé pour 14 associations écologistes et une dernière consultation sur Internet (6 000 réponses), complaisamment relayée par la préfecture de Pau. L'ours, ignorant les limites administratives, la députée des Hautes-Pyrénées, Jeanine Dubié (PRG), opposante résolue aux lâchers d'ours, espère que par « voie de conséquence » le projet « béarnais » sera abandonné. Au de-

meurant, il revient en mémoire à l'élue une petite phrase du président, lors de sa dernière visite en Bigorre, pour le Tour de France. Pressé sur le sujet de l'ours par des parlementaires des deux départements, réunis à l'abbaye de l'Escaladieu (65), il avait répondu : « Je n'engagerai pas ma crédibilité politique sur ce dossier-là. »

Thomas Longué

Aider les migrants, « c'est normal, non ? »

Privilégiant la route de l'Espagne, les migrants africains sont toujours plus nombreux à passer par le Pays basque. Les militants qui les aident tentent de faire face. Témoignage de Michel



Chez Michel, Lassiné fait les exercices d'une « Méthode progressive de lecture et écriture ». Le retraité héberge deux autres « sans papiers » dans son 3 pièces. Au Pays basque, le réseau militant est aussi discret que dense. Mais il « sature ». PHOTO BERTRAND LAPÉQUE / 450

PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

Assis à la table basse du petit salon, un garçon se tient penché sur un cahier. Écriture boudée d'écolier, soignée et mal assurée. « Je n'ai jamais été à l'école », confie le jeune ivoirien. Lassiné (1) fait partie du grand peuple de ceux qui fuient quelque chose. « Sans papiers », pour l'administration. « Les papiers, c'est les hommes qui les ont inventés », envoie valdinguer Michel. Il a 66 ans. Petit bonhomme sec et « cash », il roule à la chaîne des cigarettes de tabac blond et « assume tout » : dans son modeste 3 pièces bayonnais, le retraité héberge trois personnes en situation irrégulière. « Ça aussi, c'est une invention. »

Michel milite dans le collectif Etorikinekin (2), solidaire des migrants au Pays basque. Il a toujours milité. « À l'époque, j'étais à AC 1 Pays basque, pour défendre les chômeurs. » Les murs traduisent en affiches et drapeaux un autre engagement : « Je suis indépendantiste, même si plus personne ne parle vraiment d'indépendance. » Tout fout le camp et ça l'énerve, Michel.

Voilà un an et demi, il prend langue avec Etorikinekin. « J'ai dit que j'avais une piaule chez moi, que je vis seul, que je pouvais accueillir. » Depuis, les hôtes défilent. « Lassiné est là depuis deux mois mais, en général, c'est deux ou trois semaines. » Le temps d'une étape sur la route de plus grosses agglomérations, voire d'autres pays. « On en attendant de leur trouver un hébergement pérenne, dans une famille. Mais c'est de plus en plus compliqué. Leur nombre augmente, c'est un truc de dingue. On manque de monde pour les accueillir. »

Anars et cathos

Le gouvernement italien (où siège l'extrême droite avec la Ligue du nord) a fermé ses ports. Les gardes-côtes libyens accroissent leur pression en Méditerranée. Les exilés font désormais de l'Espagne la principale porte d'entrée en Europe (lire ci-contre). Puis Irún et la frontière franco-espagnole les attirent. « Et nous, on essaie de les aider comme on peut. Mais on sature. On ne peut plus en accueillir de nouveaux. » Pourtant, le réseau militant basque est dense. Un jeune homme entre chez Mi-

chel, serre les mains qui se tendent. « Lui aussi est ivoirien. Il est hébergé un peu plus loin, dans la rue. » À 100 mètres, sourit le garçon. Dans le quartier Saint-Esprit, Michel peut indiquer quatre ou cinq havres identiques au sien. « Mais vous en avez un peu partout dans Bayonne et sur la côte. Et puis beaucoup dans les villages. On fonctionne par comités locaux. » Le comité de Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, La Bastide-Clairence, Macaye, Mauléon... « Parfois, c'est quelqu'un qui prête un terrain pour des tentes. » Vieux, jeunes, anars, cathos, paysans, profs... « Vous avez des gens tout profil qui aident. »

L'ESPAGNE, PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE

En janvier, Fabrice Ugerri constatait une augmentation importante du nombre d'immigrés illégaux arrivés en Espagne. Mais le patron de Frontex, l'agence européenne de contrôle des frontières extérieures, n'imaginait pas que cette route supplanterait l'Italie et la Grèce. Il qualifiait de « pas très nombreux » ceux qui cherchaient des itinéraires alternatifs aux deux grandes voies méditerranéennes. En 2017, pourtant, le nombre des mi-

Des coups de pelle

D'une pièce voisine s'échappent des mots d'anglais. « J'héberge aussi un Camerounais et un gars de Sierra Leone. » Le premier, c'est un enfant des rues, avec tout ce que l'expression charrie de non-dits. « Il a été abandonné à 9 ans. Il a morflé. Il a beaucoup de violence en lui. Il y a parfois des crises. Il faut gérer. J'assume ça aussi, j'ai décidé de faire confiance. » Michel raconte « des mecs traumatisés qui ne dorment pas beaucoup ». « L'un d'eux m'a dit qu'il avait peur de prendre un coup de couteau dans son sommeil. Je les retrouve dans le salon, sur Internet. » La nuit est longue.

Un psy, bienveillant d'Etorikinekin, en reçoit certains. « La priorité quand ils arrivent, c'est la santé. On leur fait faire un examen complet. » Lassiné tend sa « carte individuelle d'admission à l'aide médicale de l'État ». Elle lui donne droit à des soins. C'est aussi le seul document officiel en sa possession. « Il s'en sert comme d'une pièce d'identité. Faute de mieux. »

« On était 140 dessus. Il y avait trois bateaux comme ça. Un a coulé. Un cargo a pu sauver trois personnes »

Mieux, c'est un passeport en bonne et due forme, souvent disparu au cours d'un périple chaotique. Lassiné a traversé cinq pays, un désert et une mer. Il montre ses cicatrices aux jambes, raconte le sale business du passage, en Libye : « Ils nous mettaient derrière une clôture. Ils donnaient des coups de pelle de chantier. » Avant de jeter la « marchandise » sur des embarcations gonflables. « On était 140 dessus. Il y avait trois bateaux comme ça. Un a coulé. Un cargo allemand a pu sauver trois personnes. Il nous a embarqués aussi. »

Zéro bla-bla

Michel a entendu des récits durs. « Ça me touche. Je suis quelqu'un de très sensible. Je n'accepte pas leur situation et comment les États les traitent. » Il laisse à de plus éloquents la profession d'indigné en chaire. Lui agit, en plein réel, parce que « c'est normal, non ? ». Ancien cuisinier, il vivote avec une pension de 800 euros. « On se contente de peu. Une fois par semaine, on a l'aide alimentaire d'Emmatus. On partage en quatre, point barre. » Etorikinekin donne « des coups de mains ». Paie des titres de transports, fournit des téléphones, dégotte des vélos. « Un copain vient de m'apporter deux sacs de fringues. On se démerde, quoi. »

Des établissements de la région « font leur boulot » et scolarisent des migrants. Michel tient au carré les dossiers de ses protégés. Il extrait une liste de fournitures pour la rentrée : « Là, on bataille pour réunir tout ça. Ça en fait, hein ! » Au mur, un calendrier noir de rendez-vous et activités. « Personne ne s'ennuie. On les accompagne. Et eux ont du pain sur la planche. Lassiné, il a des cours de maths, de français. Donnés par des bénévoles. » Des clubs de sport ouvrent leurs vestiaires aux « clandestins ». Des associations culturelles offrent des places à leurs manifestations. Parfois, au creux d'une institution, un préposé regarde ailleurs, appose un tampon...

Troisième clope. « Pour quoi tout ça ? » Une taffe profonde : « Je n'y ai jamais trop réfléchi. Je suis à la retraite et je me sens encore utile. Je crois que ça m'aide à être en paix avec moi-même. » Lassiné revient avec un plat cuisiné et l'air de celui qui ne veut pas se planter. « Tu perces des petits trous, là et là. Tu mets deux minutes, ça suffit. »

(1) Certains prénoms ont été changés.
(2) Avec les migrants, en basque.

Objectif : supprimer 120 000 postes de fonctionnaires

EMPLOI L'exécutif entend toujours supprimer 120 000 postes de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat, mais n'en fait pas « l'alpha et l'oméga » de sa politique en la matière, a assuré hier le secrétaire d'État chargé de la fonction publique, Olivier Dussopt. Emmanuel Macron en avait fait une promesse de campagne, estimant la réduction à 50 000 postes dans la fonction publique d'État et 70 000 dans les collectivités.

La FNSEA alerte la préfète

SÉCHERESSE Dans un communiqué envoyé en ce début de semaine, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants (FNSEA) de Charente interpelle la préfète de Charente au sujet de la sécheresse. « Depuis près de trois mois, le département de la Charente n'a pas vu une goutte d'eau. Cette absence de pluie, combinée à de fortes chaleurs début août, fait que la sécheresse s'est imposée partout avec des pertes de production importantes en herbe sur les productions fourragères, sur les cultures de maïs, et en viticulture. » Par ailleurs, la FNSEA demande à la préfète de convoquer en urgence une cellule de crise pour que les mesures qu'il impose soient prises. Notamment « l'ouverture de la procédure de calamités agricoles pour cause de sécheresse » ou encore une procédure « de dégrèvement d'impôt sur le foncier non bâti pour perte de récolte ».

Des perturbations à prévoir à La Vigerie



Les travaux entrent dans la deuxième phase. PHOTO ANNE LACAU

CIRCULATION Les travaux de terrassement, d'assainissement et de chaussée de la mise à 2x2 voies de la RN 141 entre La Vigerie (Saint-Saturnin) et Villesèche (Saint-Yrieix-sur-Charente) ont débuté en avril 2018. Dans le secteur de La Vigerie à l'entrée de l'agglomération d'Angoulême, les travaux entreront dans une nouvelle phase à compter du 5 septembre. Cette dernière consistera à créer puis à mettre en circulation une voie temporaire de déviation des virages de la RN 141 dits de « la Vigerie ». Cette voie temporaire restera en circulation pendant environ 18 mois et sera ensuite transformée en bretelle de sortie de la future 2x2 voies. Cette phase de travaux occasionnera des perturbations importantes de la circulation. Des alternats de circulation sur la RN 141 seront en place pendant cinq à six journées, de 9 heures à 17 heures, répartis entre le 5 et le 28 septembre 2018.

La fête des moissons et des récoltes passe par Mansle

AGRICULTURE Les agriculteurs de la coopérative de Mansle convient leurs voisins, mais aussi les habitants de la région, à une rencontre conviviale pour échanger autour des travaux agricoles de cet été à l'occasion de la fin de la moisson et des récoltes. Cela se déroulera le samedi 7 septembre à 16 heures, à la Coop de Mansle, avenue des Combattants. Cette manifestation a lieu dans le cadre de l'Agridomain Tour, organisé par Agridomain, une structure rassemblant les principales organisations professionnelles du secteur agricole.

Les dotations de Nicole Bonnefoy



ANGEAC-CHAMPAGNE	Réfection du chœur et du bras sud du transept dans le cadre de la rénovation de l'église	5 000 €
ANSAC-SUR-VIENNE	Acquisition d'un véhicule huit places pour le transport scolaire	4 000 €
BASSAC	Réfection de la couverture de la sacristie et des joints de la flèche du clocher de l'église Saint-Etienne	741 €
BAZAC	Réfection de la toiture de l'ancien presbytère	4 000 €
BERNEUIL	Aménagement de la traverse du bourg	5 000 €
BOISNÉ-LA-TUDE	Réfection de la toiture et du plafond de l'église de la commune déléguée de Juillaguet	5 000 €
COMBIERS	Création d'un hall d'accueil attenant à la salle polyvalente	10 000 €
Compagnie Le Sablier	Théâtre pluridisciplinaire - réalisation d'un projet culturel « action nomade »	5 000 €
CONDÉON	Création d'un atelier communal dans le bourg	5 000 €
CONFOLENS	Aménagement des rues du Maquis Foch et du Pont Larreguy	6 000 €
CÔTEAUX-DU-BLANZACAIS	Mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public dans le cadre de l'AdAP	10 000 €
ESSE	Remplacement des portes des granges abritant un brasseur de bière et un restaurant	2 000 €
JAULDES	Dénomination et numérotation des voies communales	7 000 €
LESSAC	Extension et mise aux normes des vestiaires de la salle de sports	6 000 €
LICHÈRES	Rénovation et mise aux normes de la mairie et du logement communal	10 000 €
NANCLARS	Rénovation de la charpente du lavoir de la Gadillou	5 000 €
PUYRÉAUX	Aménagement du bourg	10 000 €
RIOUX-MARTIN	Aménagement sécuritaire et paysager du bourg	10 000 €
ROULLET-ST-ESTÈPHE	Restauration de l'église Saint-Cybard	10 000 €
ST-AMANT-DE-BOIXE	Aménagement de la traverse du bourg (rue Basse)	4 000 €
SAINT-MARTIAL	Réaménagement et la mise en accessibilité de la mairie	7 000 €
SAINT-MARY	Aménagement du cimetière avec création d'un parking	4 000 €
VIEUX-RUFFEC	Construction d'un préau près de la salle des fêtes	3 125 €
VILLERBOIS-LAVALLETTE	Réfection de la charpente et de la toiture du bâtiment de la trésorerie	6 000 €
YVIERS	Réfection des contreforts et des maçonneries des façades sud et nord de l'église et de la couverture de la sacristie	2 000 €

Les dotations de Michel Boutant



AMBLEVILLE	Rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes	5 000 €
Assoc. L'air des Champs	Non précisé	3 000 €
Assoc. Sports et Loisirs	Non précisé	3 000 €
BARBEZIEUX-ST-HILAIRE	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	10 000 €
BOURG-CHARENTE	Rénovation et extension de l'espace associatif et culturel	5 000 €
CHANTILLAC	Réfection totale de la toiture de la mairie et de la sacristie	2 000 €
CHARRAS	Travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la salle polyvalente	10 000 €
CHASSNEUIL-SUR-BONNEURE	Réfection de la toiture de l'école maternelle	5 000 €
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE	Aménagement du parking Gambetta, du bd République entre le rond-point Chevalier et la place de la Liberté ainsi que la mise en accessibilité du pont sur la RD 14	10 000 €
CÔTEAUX-DU-BLANZACAIS	Création d'un ossuaire	2 500 €
CURAC	Fermeture du préau situé place de la Mairie par l'installation de rideaux amovibles	1 500 €
LA COURONNE	Équipement numérique des écoles	5 000 €
LAGARDE-SUR-LE-NÉ	Remplacement du plancher et mise aux normes des cuisines de la salle des fêtes	5 000 €
LES PINS	Aménagement d'une salle d'archives à l'étage de la mairie	4 000 €
MARILLAC-LE-FRANC	Aménagement de la RD395 dans le bourg et au lieu-dit Lagassoulle	10 000 €
MONTBRON	Aménagement d'une médiathèque dans le bâtiment du Minge	20 000 €
MOSNAC-SUR-CHARENTE	Construction d'un espace communal	5 000 €
RANCOGNE	Aménagement du centre-bourg et du chemin piétonnier desservant le nouveau cimetière	10 000 €
SAINT-MICHEL	Remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville	5 000 €
SAINT-SORNIN	Rénovation de la salle des sports, de la salle polyvalente et des vestiaires de football	10 000 €
Syndic, interco, Chabrac - Saint-Maurice-des-Lions	Équipement numérique de cinq classes des écoles maternelle et primaire	4 000 €
VILHONNEUR	Extension de la salle des fêtes pour l'aménagement d'un local de rangement et d'un four à pain	5 000 €
VOUHARTE	Aménagement du bourg	9 954 €

Infographie

Réserve parlementaire : les élus se réorganisent

POLITIQUE Depuis un an, communes et associations ne bénéficient plus de ce fonds dispensé par les députés et sénateurs. Ces derniers sont partagés sur l'intérêt de la mesure

ADRIEN ORTAVENT
a.ortavent@sudouest.fr

L'annonce avait fait grand bruit l'été dernier. Peu après les élections législatives, les députés avaient voté la fin de la réserve parlementaire, ce fonds alloué à chaque député et sénateur pour des subventions aux collectivités ou aux associations. « Je regrette que ça n'existe plus, on me sollicite encore aujourd'hui », grince Nicole Bonnefoy, sénatrice charentaise depuis 2008. « C'est la fin d'une époque, de quelque chose qui a été considéré comme faisant partie de l'ancien monde », abonde son collègue Michel Boutant.

Symbole ou levier ?

Tous deux ont distribué l'an dernier leur dernière enveloppe (voir ci-dessus) et déplorent aujourd'hui de ne pas pouvoir perpétuer ce dispositif. « Je n'ai jamais fait de saupoudrage », affirme Nicole Bonnefoy. Je ne donnais pas si cela n'avait pas un effet levier. Et dans certains cas, c'était même essentiel pour soutenir des festivals ou des associations, dont les moyens sont modestes. »

Si Michel Boutant relativise la portée de l'aide aux communes – « ce n'était souvent qu'un petit coup de pouce, à l'effet symbolique » –, il pointe lui aussi les difficultés que ce changement risque d'engendrer au sein du monde associatif, plus fragile. Le sénateur constate aussi que la disparition de la réserve parlementaire l'éloigne un peu du terrain : « on a un peu moins de contacts, parce qu'on rentrait complètement dans les dossiers, on s'y investissait. Aujourd'hui, on est un peu moins dans la vie des communes, et un peu plus sur les dossiers nationaux ou purement législatifs. »

De quoi amenuiser l'influence des parlementaires, au bout du compte ? Notre seul pouvoir, c'est de voter la loi, balaye Nicole Bonnefoy. Je ne pense pas que ce soit une perte pour nous, mais c'est en revanche une perte pour la Charente : les sommes investies sont deux fois moindres. »

Car les fonds attribués à la réserve parlementaire, de l'ordre de 150 millions d'euros, ne sont pas entièrement réaffectés. « Cela permet à l'État de se faire une petite économie au passage », note Michel Bou-



La maison de santé de Barbezieux, qui ouvrira ses portes lundi, avait bénéficié d'une subvention de 10 000 euros de Michel Boutant, sur un budget global de 1,6 million d'euros. PHOTO D. LAMY

tant. En effet, 25 millions devraient être rapatriés vers le Fonds de développement de la vie associative et 50 millions sont venus abonder la Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR). Des structures pilotées par la Préfecture, même si les élus ont été intégrés à la commission départementale de la DETR.

Transparence

« La décision est plus collégiale, et puis de toute façon, tout le monde a été servi », affirme Michel Boutant.

« Plus administratif, et pas nécessairement plus équitable, peste Nicole Bonnefoy. On a fait un gros paquet avec la suppression de cette réserve, décrédibilisé le travail des parlementaires, mais au final, ce n'était pas si mal notre façon de procéder. On a fait de quelque chose qui était simple, un système complexe et pas vraiment transparent... ce qu'on nous reprochait justement ! »

Pour l'heure, il est encore impossible de mesurer les effets de ce changement sur l'écosystème charentais.

Sivom du Cognçais : Jousson condamné

JUSTICE Le maire de Louzac-Saint-André a été condamné, hier, à six mois de prison avec sursis, assorti d'une peine d'inéligibilité de cinq ans

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

A l'époque, c'est lui qui avait porté plainte, déclenchant le début de l'affaire. Maintenant, le voilà condamné. La situation de Lilian Jousson est quelque peu ironique (il se qualifie d'ailleurs lui-même « d'arroseur arrosé »).

Hier, le tribunal correctionnel d'Angoulême l'a condamné dans l'affaire du Sivom du Cognçais. Ce Syndicat intercommunal à vocation multiple, chargé de différentes tâches pour 23 communes de la région de Cognac, avait accumulé les dérives jusqu'à sa dissolution, en 2013. Président depuis 2008, Lilian Jousson (maire de Louzac-Saint-André) a payé des erreurs qu'il n'estime pas totalement siennes. « Le dossier est très technique, la législation très particulière, se défend-il encore aujourd'hui. »

L'appel est suspensif

Pourtant, hier, les juges l'ont lourdement sanctionné : 2 000 euros d'amende et six mois de prison avec sursis pour atteinte à la liberté d'accès ou à l'égalité des candidats dans les marchés publics. Une peine conforme aux réquisitions du procureur, lors du procès du 26 mai dernier. Toutefois, alors que le ministère public avait demandé une interdiction définitive d'exercer un mandat, les juges ont modéré cette requête : ils n'ont prononcé « que » cinq ans d'inéligibilité.

« Même si je m'y attendais, c'est d'une très grande sévérité », nous a confié le condamné, hier, juste après avoir eu connaissance du jugement. « Je tiens à rappeler qu'il n'y a pas eu d'enrichissement personnel et que les parties civiles ont été déboutées. J'écope de la peine maximale alors qu'il n'y avait pas forcément beaucoup d'éléments.



À l'origine de la procédure judiciaire, Lilian Jousson se trouve maintenant condamné. Il compte faire appel. PHOTO ARCHIVES C. GUINÉ

« Les urnes seront le meilleur moyen de lutter contre l'infamie »

suspensif. « Je vais faire appel, et j'espère rétablir la vérité », fait-il savoir, misant sur une analyse plus clémente des juges en deuxième instance.

Toutefois, le premier édile ne se retrouve-t-il pas, sur sa commune, avec une épée de Damoclès sur la tête ? « Je me sens libre de repartir pour les prochaines élections municipales, répond-il. Pour l'heure, il est trop tôt, et aucune décision n'est encore prise sur ma candida-

La sanction d'inéligibilité aurait dû mécaniquement entraîner sa destitution immédiate du poste de maire. Mais Lilian Jousson contestant la décision, son appel a un effet

ture. Mais la population me connaît. Je pense qu'ils feront la part des choses. Les urnes seront le meilleur moyen de lutter contre l'infamie et sauver mon honneur. »

Un autre condamné

Lilian Jousson n'était pas le seul sur le banc des accusés. Didier Hay, agent de maîtrise principal, avait mené la barque du Sivom. Hier, il a écopé d'une peine d'un an de prison avec sursis (pour soustraction, détournement ou destruction de biens d'un dépôt public et prise illégale d'intérêts). Une partie des accusations de prise illégale d'intérêts (portant sur la construction de sa stabulation par le Sivom) n'ont toutefois pas été reconnues. Les juges ont également prononcé une peine d'amende de 5 000 euros, et une interdiction d'exercer une fonction publique pendant cinq ans.

ANGOULÊME ET COGNAC

Portes ouvertes aux Centres d'étude de langues



Les Centres d'étude de langues d'Angoulême et Cognac, centres de formation de la CCI Charente, ouvrent leurs portes les mercredis 5 et 26 septembre, de 17 heures à 20 heures. À Angoulême au Campus Cifop et à Cognac, à l'Institut consulaire de formation. Renseignements au 05 45 90 13 13 ou au 05 45 36 32 80. PHOTO PHILIPPE MÉNARD

En colère, les éboueurs feront grève ce samedi

SOCIAL Les éboueurs de Veolia contestent la réduction des moyens et leurs conditions de travail

MEJALINE MHIRI
cognac@sudouest.fr

Il n'en peuvent plus. Lessivée par des conditions de travail qu'ils disent voir sans cesse régresser, la dizaine de membres de l'équipe d'éboueurs de Cognac a décidé de se mettre en grève, samedi prochain, jour de ramassage du verre dans une partie de la ville.

L'élément déclencheur de ce mouvement ? La volonté de la direction de Veolia Propreté, en contrat avec la municipalité, de diminuer les effectifs, passant de quatre à trois camions et de huit à six employés, pour le ramassage des déchets.

Réduction budgétaire

« Nous fonctionnons beaucoup avec des intérimaires et on nous a expliqué que le budget pour les payer réduisait, explique France Guichard, délégué syndical CGT-OPC/Veolia. Du coup, on nous demande de travailler plus, en étant moins nombreux, sans être mieux payés. En économisant un camion et deux salariés, ils vont rallonger nos tournées de quatre ou cinq heures. »



Selon les salariés, les horaires de travail dépassent certains jours largement le maximum légal.

PHOTO J.G.

Une augmentation du temps de travail que la direction semble être en droit d'instaurer puisque, France Guichard l'admet, « nous sommes payés 35 heures mais nous ne faisons qu'environ 32 heures. Sauf que l'on ne nous reconnaît pas le statut de travailleurs de nuit ! »

Un dispositif pourtant très précis sur le plan légal. Il concerne les salariés employés au moins deux fois par semaine, durant au moins trois heures, entre 21 heures et 7 heures du matin. Ce qui est le cas des rippeurs et chauffeurs embauchés quatre fois par semaines à partir de

3 h 45 du matin jusqu'à ce que le travail soit accompli dans la matinée.

Pas de contreparties

La contrepartie à ce travail de nuit se traduit par des compensations salariales ou des repos supplémentaires. Sauf que les employés disent ne jamais en voir la couleur.

« Nos heures de nuit devraient nous être payées avec une majoration de 100 %, alors qu'elles ne le sont qu'à 10 % », affirme France Guichard.

Autre motif de crispation, la gestion des plannings établis le jeudi pour le lundi mais qui ne cessent

d'être modifiés puisque les intérimaires font souvent défection au dernier moment. « De plus, on nous a interdit depuis quelques années de vendre des calendriers, on nous fait souvent travailler plus de dix heures les mercredis ce qui est interdit par la loi. Bref, on n'en peut plus... » Samedi, les huit salariés prévus ce jour-là cesseront donc le travail. La durée du mouvement est encore inconnue.

Contactée vingt-quatre heures avant la parution de cet article, la direction de Veolia n'a pu nous apporter de réponse en temps voulu.

Une question générale de pénibilité

Le mal-être des éboueurs s'étend plus généralement à l'ensemble de la profession qui offre peu de perspectives malgré sa pénibilité

Au-delà de la réduction des effectifs et de l'augmentation du temps de travail sans contreparties financières, l'exercice du métier est décrit comme difficile par nature. « Nous sommes payés à coup de primes et lorsque nous partons en vacances, automatiquement, nos salaires baissent, déplore France Guichard. On passe donc de 1 700 euros à 1 400 euros. Du coup, c'est risqué de partir si on a une grosse dépense en rentrant, comme sur la voiture par exemple... »

L'impossibilité de faire carrière et de progresser durant le parcours professionnel est également remise en cause. « J'ai trente ans d'ancienneté et je suis toujours payé pareil qu'à mes débuts sur le poste, constate le

délégué syndical. Les négociations annuelles obligatoires ne donnent jamais rien. Le seul rêve d'un rippeur et de devenir chauffeur. C'est l'unique échelon pour évoluer. »

« Un rythme fou »

D'autant que France Guichard dénonce des conséquences importantes sur le corps humain. « Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, nous avons un certain emploi du temps qui diffère des mercredis et samedis. Ce rythme de travail est fou. Du coup, nous avons tous des gros problèmes de sommeil, de digestion. Notre horloge biologique est complètement dérégulée. Certains de mes collègues ont les poignets détruits à force de soulever les containers et on



Les corps des salariés sont continuellement sollicités pour exercer leur travail, et sont soumis aux blessures.

PHOTO J.G.

doit se battre pour qu'ils soient requalifiés à d'autres postes plutôt que virés. »

Le délégué syndical s'inscrit donc dans les revendications nationales de la CGT qui soutenait les nom-

breux mouvements des éboueurs en grève ces derniers mois. Le syndicat réclame la création d'un service public national avec un statut unique public pour endiguer la situation.



LE PIÉTON

Espérait apercevoir la comédienne Camille Cottin, lundi, quand elle tournait en centre-ville. Mais il n'en fut rien, car la scène avait lieu dans une chambre. Le Bipède a pensé avoir une deuxième chance, hier, en tombant nez à nez avec l'acteur Éric Elmosnino, qui surveillait ses deux filles, place François-I^{er}. Sauf qu'en se rapprochant un peu, et après avoir nettoyé ses carreaux, le Piéton a dû se résoudre au fait que ce brunt énébreux n'était pas l'acteur espéré...

EN BREF

PRÉCISION

Hier, nous évoquions la présence d'un tournage à Cognac. Si le théâtre de l'Avant-Scène a bien mis à disposition ses loges de la production du film, ce n'est pas contre 2 000 euros, mais pour une somme bien plus modique.

DÉCHETS

« Le Piéton » d'hier s'est arrêté sur des poubelles sorties en dehors des heures de collecte. Cette situation anarchique ne se trouve pas rue Alexandre-Dumas, comme nous l'évoquions par erreur, mais rue Véron.

AGENDA

AUJOURD'HUI

« Celebrate ». De 11 h à 18 h, dessins de Christophe Duron, au musée d'art et d'histoire. Tél. 05 45 32 07 25.

L'oseraie de l'île. De 10 h à 18 h, venez découvrir une installation inédite d'œuvres contemporaines en vannerie, au sein du Pavillon SelgasCano de la Fondation Martell. Gratuit.

Exposition temporaire. De 11 h à 18 h, « Flamands et Hollandais au siècle d'or », au musée d'art et d'histoire. Tarif : 5 € avec accès aux collections permanentes. Tél. 05 45 32 07 25.

« Les regards d'Albane sur le pays de Cognac ». De 10 h à 18 h 30, exposition photographique par Albane de Roffignac et Béatrice Dosièr, à l'Espace Découverte, place de la Salle verte. Entrée libre. Tél. 05 45 36 03 65.

« 1918 - 2018 cent ans après ». De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, expositions et conférence musicale, à la bibliothèque. Entrée libre. Tél. 05 45 36 19 50.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-I^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85.

Un nouveau Monsieur commerces est arrivé

MAIRIE Sébastien Garnier remplace Bojan Cimbal, parti à Saintes après quelques petits mois en tant que manager du commerce

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Y aurait-il une malédiction planant sur les managers du commerce à Cognac ? On pourrait finir par le croire (1). Bojan Cymbal avait été recruté le 1^{er} avril par la Ville pour chapeauter les commerces et relancer l'activité. Mais le spécialiste de 31 ans n'aura pas passé l'été. Son contrat était partagé à égalité entre Saintes, où le maire Jean-Philippe Machon l'avait embauché, et Cognac. « Humainement et physiquement, ce n'était plus possible pour lui », admet Danielle Jourzac, l'adjointe au maire en charge du commerce.

Pourtant, les choses se passaient bien. « Il était apprécié des commerçants alors nous lui avons proposé d'être à Cognac à plein temps, dévoile Michel Gourinchas. Saintes lui a fait la même proposition, avec une voiture de service. Après mure réflexion, il a préféré partir, mais c'est aussi pour des raisons familiales, donc je le comprends. »

Ancien assistant parlementaire
Depuis le 9 août, le poste a échu à Sébastien Garnier. Le fonctionnaire n'est pas un inconnu. Il était auparavant au service communication de la mairie. L'hiver dernier, la députée Sandra Marsaud l'a débauché pour devenir son assistant parlementaire. Mais l'expérience a tourné court, et les deux parties se sont séparées. Titulaire de la fonction publique, Sébastien Garnier a donc été réintégré à son corps d'origine, et bénéficiera de formations pour assurer son rôle de manager du commerce. « Mon but est de remettre sur pied le service



Sébastien Garnier travaille sous la houlette de Danielle Jourzac, l'adjointe au maire en charge des commerces. PHOTO J.G.

commerces, entame l'intéressé. Une deuxième régisseuse va nous rejoindre prochainement. Ensuite, ce sera à nous d'appliquer la stratégie mise en place par la municipalité. »

Sur ce point, les dossiers ne manquent pas. Cognac est bénéficiaire du programme Action cœur de ville, qui va déclencher des subventions pour les commerces, certes, mais aussi l'habitat, l'urbanisme, les ser-

« Il a un an pour réussir ce challenge »

est en train de recruter. Dans la ville centre, Sébastien Garnier sera donc le chef d'orchestre à ce niveau, et un lien entre les commerçants et la mairie. « Il va falloir relancer l'attractivité, envisage-t-il. Cela passera par de la médiation, de l'écoute. Il y a un vrai potentiel dans cette ville. Si on prend

services, etc. Cette mission générale sera assurée par un urbaniste, que l'Agglomération de Grand-Cognac

l'exemple des halles couvertes, ce marché est un très bel outil. On prévoit d'y installer de nouveaux panneaux, qui décoreront le dessus des stands, d'ici la fin de l'année. »

Un coût estimé à 3 000 euros. Mais Danielle Jourzac l'assume : « On n'aura pas un budget énorme pour les commerces. Et même sans argent, on peut réfléchir sur la manière d'améliorer les choses, et imaginer le centre-ville dont on a envie pour dans dix ou quinze ans. » Dans cette période cruciale, le maire a fixé la barre haut : « J'ai prévenu Sébastien Garnier. Il va devoir aller au charbon. Il a un an pour réussir ce challenge. »

(1) Entre 2009 et 2014, Cognac avait déjà embauché un manager du commerce. Quelques années après, un fonctionnaire s'était partagé le poste entre la municipalité et Grand-Cognac, avant de partir lui aussi au bout de quelques mois.